



DÉCLARATION LIMINAIRE

du CDAS du 14-03-2023

Monsieur le Président,

Depuis des décennies les revenus des travailleurs (salaires, traitement, pensions, allocations...) sont compressés. Pour justifier ce gel, les gouvernements successifs et certains économistes mettaient en avant l'absence d'inflation et le risque de la voir réapparaître par des augmentations de salaires. Pourtant aujourd'hui l'inflation est là et bien là, or, les mêmes continuent d'accuser les salaires d'en être responsables. Quelles que soient les causes de l'inflation (hausse mécanique des prix pour sauvegarder les profits, pénuries...), ce n'est certainement pas la hausse des revenus du travail qui est en cause.

De même, pour nos dirigeants nos droits sociaux seront toujours trop importants. Le gouvernement au nom du « sauvetage » de notre système par répartition, reste sourd et ne cesse de répéter qu'il n'entend pas bouger sur les deux axes principaux de son projet :

- l'accélération de l'allongement de la durée de cotisations ;
- le recul de deux ans de l'âge de la retraite.

Pour le plus grand nombre, la retraite à 64 ans associée à l'accélération de la durée de cotisations à 43 ans pour bénéficier d'un taux plein, sont synonymes de précarité, de baisse des pensions qui va tous nous concerner et d'une augmentation de la paupérisation.

Alors que d'autres pistes de financement sont possibles telles que :

- la fin des exonérations de cotisations sociales : 80 dispositifs d'exonérations se sont empilés depuis 30 ans ! En 2021, le manque à gagner pour la branche vieillesse de la sécurité sociale se monte à 15 milliards d'euros, c'est-à-dire plus que le niveau du déficit prévu par le COR en 2030 !
- L'élargissement de l'assiette des cotisations et l'intégration des primes des fonctionnaires et de l'intéressement et la participation ;
- la fin des 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- l'augmentation des cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.
- l'augmentation des salaires de 10% qui générerait 18 milliards de cotisations ;
- l'indexation des salaires sur les prix ;
- des créations massives d'emplois (un million d'emplois supplémentaires c'est 10 milliards de cotisations retraites nouvelles). Le COR reconnaît lui-même que la dégradation des comptes dans la décennie à venir est en partie due aux mesures d'économie sur la masse salariale de la fonction publique territoriale et hospitalière. Répondre aux besoins criants de services publics améliorerait donc par contre coup le financement du système.